

Conseil Municipal Ville d'ANGRES

du

9 juin 2023 à 18h00

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mme Anouck BRETON Maire, à la suite de la convocation du 2 juin 2023 adressée individuellement à chaque conseiller en exercice, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Etalent présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

*M. GALVAIRE ROMAIN ayant donné pouvoir à M. GLORIAN Jean-Francois
M.LAURENT Philippe ayant donné pouvoir à Mme ROGER COUPIN Maryse
Mme CHAUMERET Angélique ayant donné pouvoir à Mme LEJEUNE Emilie
M. DERUY Jean Marc ayant donné pouvoir à M CARON Pascal
M.DECOOPMAN Rodolphe ayant donné pouvoir à Mme BRETON Anouk
M.LEDOUX Jacques ayant donné pouvoir à M.POIX Serge*

Absents : M.PAQUIN André,

Mme ROGER COUPIN Maryse est désignée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h00

Ordre du jour :

Le Conseil Municipal prend acte des délibérations suivantes :

N° de délibération	Thème	vote
CM 09/06/2023 01	Election des Délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023	Approuvée à la majorité 1 abstention
CM 09/06/2023 02	Convention de servitude avec la société ENEDIS	Approuvée à l'unanimité
CM 09/06/2023 03	Modalité d'attribution d'un cadeau pour le départ en retraite des agents et des enseignants du premier degré	Approuvée à la majorité 1 abstention
CM 09/06/2023 04	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas de Calais pour la création d'un terrain de Football de proximité à 5 Cité de SOUCHEZ	Approuvée à l'unanimité
CM 09/09/2023 05	Demande de subvention auprès de l'Agence régionale du Sport pour la création d'un terrain de Football de proximité à 5 Cité de SOUCHEZ	Approuvée à l'unanimité
CM 09/09/2323 06	Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale	Approuvée à l'unanimité
CM 09/06/2023 07	Convention Tripartie concernant les chats errants avec la SPA et l'association « les Given 'chats »	Approuvée à l'unanimité
CM 09/06/2023 08	Dénomination de la salle des associations : « Espace Associatif et solidaire Alice MILLIAT »	Approuvée à l'unanimité

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Maire,

Anouk BRETON

